

Infos Lilas

N° 122 - février 2013

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

Le budget communal

Perspectives
Cécile Couédelo,
la passion des
enfants

Education
Concertation
sur les rythmes
scolaires

Jeunesse
A la découverte
de l'Assemblée
Nationale

Insertion
Les ateliers
Cyb l'emploi

Exposition
Dédé Macchabée,
coup de cœur
Lil'Art 2012

Associations
L'atelier théâtre
du club des
Hortensias



Parc Lucie Aubrac, le 19 janvier

Cécile Couédelo, la passion des enfants

Professeur de musique au conservatoire des Lilas depuis plus de 17 ans, intervenante auprès des classes élémentaires des écoles de la Ville, Cécile Couédelo nous livre avec effusion et spontanéité sa vision de l'apprentissage du chant et de la musique.



Entre Cécile et la musique, c'est une grande histoire qui commence lorsqu'on lui offre un violon pour ses sept ans. Un enchantement et c'est tout naturellement qu'elle entre au Conservatoire pour y suivre une formation classique en violon et en piano. Pus tard, la question de la transmission de la musique se pose entre rigueur, plaisir, expression de soi, échange avec les autres... Elle quitte alors le Conservatoire et s'oriente vers des études de lettres à la Sorbonne, puis entame une formation au Centre de Formation des Musiciens Intervenants. « *Ma rencontre avec Monique*

Frappat, ma formatrice de terrain, a été fondamentale. Avec une pédagogie qui part de l'enfant, j'ai pu observer la force de créativité et d'expression artistique chez un enfant en utilisant le support de l'imaginaire. Cela a fait écho en moi. Je place donc la barre au plus haut, et je les y amène, en toute confiance ». Arrivée aux Lilas en 1995, Cécile a eu le temps de s'implanter, de développer des partenariats, de tisser des liens profonds, et avec en moyenne 550 élèves par an, de connaître les enfants et les familles. « *C'est très intéressant de se retrouver face à un groupe d'enfants*

qui n'a a priori pas développé de compétence musicale. Comment faire de la musique maintenant, à partir de rien, de tout ? La voix, le corps, les instruments que je peux proposer. Installer une disponibilité, une écoute. Développer un imaginaire et créer un paysage sonore de pluie, de chant d'oiseaux, de neige, de vent... Imaginer, sentir, créer. J'installe des codes qui permettent de développer une complicité entre nous et nous donnent un cadre de travail. »

Transmettre la musique

Si le rôle de Cécile est avant tout de transmettre la musique, de se mettre à la portée des enfants, de faire découvrir de grands musiciens, de faire accéder à des univers musicaux différents, de les faire entrer dans une attitude de musicien par une qualité d'écoute et un geste musical, elle n'oublie pas le caractère profondément humain, omniprésent dans ce travail. « *Beaucoup de choses passent à travers la musique. On échange, on partage. Des maladresses, des trouvailles. On cherche, on rit, on s'émerveille. On fait des erreurs qui nous aident à avancer* ». Une collaboration étroite s'opère avec les enseignants. « *J'aime beaucoup cette relation avec les enseignants. Je ne suis pas seule face au enfants et cette interactivité est très stimulante* ». Il s'agit d'une relation très particulière car cela touche au domaine du sensible, des émotions, de la façon de s'exprimer, des compétences des élèves qui évoluent

dans un domaine qu'ils ne connaissent pas. Et Cécile ne s'arrête pas là : également passionnée de théâtre et de danse, elle poursuit actuellement une formation de chef de chœur au Conservatoire de Gennevilliers toujours dans l'optique de se perfectionner pour délivrer un meilleur enseignement.

Un projet musical ambitieux

Depuis plusieurs années, Cécile organise des collectages de comptines et de chansons. Cette année, parents et élèves de deux classes de CE2 de l'école Paul-Langevin sont mobilisés autour de Lyse Guillaumin et Isabelle Bos, enseignantes, Alice Lechartier et Cécile, les professeurs de musique. « *C'est une belle aventure humaine, de partage. Les parents doivent apporter un chant de leur enfance, qu'ils ont envie de transmettre à leur tour, et que les enfants interpréteront dans diverses langues. Aux Lilas, il existe une grande diversité, des populations d'origines différentes, c'est très ouvert et très riche culturellement* ». Le projet se construit peu à peu, chaque enfant donne quelque chose de lui, c'est un réel investissement dans l'attitude, l'écoute et l'énergie. « *La restitution de ce travail de collectage, "Nos p'tites chansons d'ici et d'ailleurs", au théâtre du Garde-Chasse le 22 février prochain promet d'être émouvante* ».

■ « **Nos p'tites chansons d'ici et d'ailleurs** » **CULTURES DIVERSES**
Vendredi 22/02, à 19h30
Théâtre du Garde-Chasse

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Le 26 janvier, la cérémonie annuelle au Fort en hommage aux femmes déportées fut d'autant plus émouvante qu'elle coïncidait avec le soixante dixième anniversaire du *convoi des 31 000*, parti des Lilas à destination du camp de la mort d'Auschwitz-Birkenau et qu'elle se tenait, pour la première fois, en l'absence de Madeleine Odru, héroïne de la Résistance, déportée et Présidente de l'association *Mémoire vive des convois*, décédée un an plus tôt.

Le Fort dit *de Romainville* fut ainsi dénommé car il est bâti sur une portion du territoire Lilasien qui appartenait à nos voisins romainvillois avant la création de la commune des Lilas en 1867. Il fut édifié entre 1840 et 1848 sur une superficie de 25 hectares, cinq fois plus vaste que l'emprise actuelle à l'intérieur des remparts. A partir des années soixante, les terrains militaires du glacis du Fort furent progressivement dévolus à l'édification des immeubles du quartier de l'Avenir, du collège Marie Curie et du parc des sports...

Ce n'est pas en sa qualité de lieu de garnison de divers régiments que l'ouvrage militaire a acquis sa véritable dimension historique, mais en raison de l'histoire tragique de sa réquisition et transformation en camp d'internement d'otages et de résistants, sous l'occupation nazie.

L'emprise foncière et les bâtiments du Fort appartiennent, à l'exception de la partie sur laquelle s'élève depuis trente ans la tour TDF, au Ministère de la Défense. Plus aucun militaire n'est présent sur le site et, depuis

plusieurs années, l'armée souhaite vendre les terrains du Fort.

La municipalité a pris toutes dispositions, à travers les documents prescriptifs d'urbanisme du PLU, pour bloquer les projets de reconversion du Fort qui ne correspondraient pas aux attentes de la ville des Lilas. Il s'agit notamment d'une préoccupation environnementale relative à la nécessaire préservation de l'écosystème qui s'est développé en son sein, mais également de la dimension historique et mémorielle du lieu où furent internés et parfois fusillés sur place les prisonniers des nazis.

Nous voulons la création, au sein du Fort des Lilas, d'un mémorial national dédié aux femmes dans la Résistance et la Déportation. Une des caractéristiques de ce haut lieu de mémoire réside, en effet, dans le fait que, sur les 7000 personnes internées, la majorité d'entre elles étaient des femmes. Parmi celles-ci, outre Madeleine Odru, figurent d'autres grands noms de la Résistance, comme Danielle Casanova ou Marie-Claude Vaillant-Couturier...

J'ai saisi les Présidents de la République Jacques Chirac, puis Nicolas Sarkozy et plus récemment François Hollande de la demande de réalisation d'un tel Mémorial, qui n'existe nulle part ailleurs. Le dossier est actuellement en cours d'instruction et nous espérons qu'il sera possible, dans les toutes prochaines années, de concrétiser ce projet en hommage à celles à qui nous devons - parce qu'elles ont combattu souvent au prix de leur vie contre le fascisme et le nazisme - notre bien commun le plus précieux : la liberté.



© Virginie Sueres

« Nous voulons la création, au sein du Fort des Lilas, d'un mémorial national dédié aux femmes dans la Résistance et la Déportation. »

Janvier 2013 : quelques instant



Traditionnelle galette des Seniors

Le gymnase Rabeyrolles a fait le plein pour la galette des Seniors, avec la présence remarquée du Président de l'Assemblée Nationale.

6 janvier



13 janvier

Collecte de sang

Le Rotary Club Les Lilas et son représentant Pierre Morelli ainsi que la municipalité remercient les 103 volontaires pris en compte par l'EFS lors de la collecte. Une participation en augmentation par rapport à celle du 1^{er} juillet 2012 malgré un temps d'attente parfois trop long qui a découragé certains donneurs potentiels.



8 janvier

Vœux au personnel communal

Le Maire et la municipalité ont présenté leurs vœux au personnel communal lors d'une soirée au théâtre du Garde-Chasse.



13 janvier

De nouvelles cloches pour l'église

Les deux nouvelles cloches, qui seront installées dans le campanile avec l'ancienne cloche restaurée, ont fait l'objet d'une cérémonie en l'église Notre-Dame du Rosaire, sous l'égide de Pascal Delannoy, évêque de Saint-Denis.

37^e anniversaire de la loi Veil sur l'IVG à la maternité des Lilas



Dialogue avec les médecins, infirmières, sage-femmes et psychologues de la maternité.

Le président de l'Assemblée par les deux ministres et le



17 janvier



anés



13 janvier

La galette des anciens combattants

Le monde des anciens combattants s'est réuni au gymnase Liberté pour fêter la nouvelle année et partager la traditionnelle galette organisée par l'UNC et la Ville des Lilas.



17 janvier

Vernissage de l'exposition « Jardin d'intimité »

Magnifique exposition au centre culturel Jean-Cocteau où deux artistes chinoises élaborent des correspondances entre les cultures du vieux continent et du « pays du milieu ». A découvrir jusqu'au 11 mars 2013.



18 janvier

Beaucoup de bruit pour... une très belle adaptation

Salle comble au théâtre du Garde-Chasse pour découvrir *Beaucoup de bruit pour rien*, une pièce de Shakespeare transposée au cœur des années 50 grâce à l'adaptation de Philippe Honoré.



Arrivée à la maternité : on reconnaît de gauche à droite la docteur M.-L. Brival, le Préfet C. Lambert, madame Nivet-Carzon, présidente de l'association Naissance, S. Troussel, président du Conseil Général, C. Paquis et C. Ermogeni, maires-adjoints, G. Lafeuille, N. Vallaud-Belkacem, ministre du droit des femmes et porte-parole du gouvernement, C. Bartolone, président de l'Assemblée Nationale, C. Evin, ancien ministre de la santé et président de l'ARS, M. Touraine, ministre des affaires sociales et de la solidarité et D. Guiraud.

Assemblée Nationale, entouré
du maire des Lilas.



Najat Vallaud-Belkacem et Marisol Touraine inscrivent sur une affiche un message amical à l'égard des personnels de la maternité des Lilas.



24 janvier

Le Triton au son du Tango

Après le vernissage de l'exposition photographique de Pedro Lombardi, les spectateurs ont pu découvrir le charme et la voix de Debora Russ lors d'un concert envoûtant.



26 janvier

Cérémonie en mémoire du « convoi des 31 000 »

De nombreuses personnalités, dont Claude Bartolone, Président de l'Assemblée Nationale, étaient présentes au Fort pour rendre hommage aux membres du convoi des 31 000, parti des Lilas le 24 janvier 1943 à destination des camps de la mort d'Auschwitz-Birkenau.

Till'bus : un départ supplémentaire en fin de journée



Après négociation entre la ville et la RATP, un nouveau départ est prévu à 17h tous les jours de fonctionnement du Till'bus. Il sera mis en place à partir du 20 mars.

Environnement

■ Les services de la Ville viennent d'achever la plantation des nouveaux arbres de la rue de la Convention.

Montant des travaux : 16 000€.

■ La campagne d'élagage, des arbres du boulevard Eugène Decros, se poursuit durant le mois de février.

Stationnement

Pour éviter les stationnements gênants, la Ville vient de réaliser un îlot à l'angle des rues de Romainville et Romain-Rolland.

Montant des travaux : 2 500€.

Square Paul de Kock



Travaux d'assainissement réalisés par la Ville :

- mise en place de caniveaux à grilles afin de limiter le ruissellement des eaux de pluie.
- réfection du revêtement stabilisé.

Neige : les services techniques sont de sorties



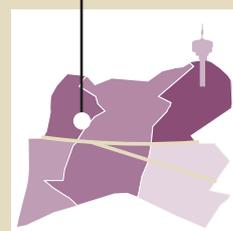
Dès les premiers flocons de neige, les agents des services techniques de la Ville sont intervenus sur la voirie de la commune pour éviter tout problème de circulation et dégager au maximum les trottoirs. Un énorme et pénible travail qui a duré plusieurs jours et nuits entre le 17 et le 23 janvier dernier.



Edification du campanile



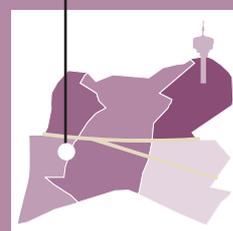
En même temps que la remise des cloches par la municipalité à la paroisse des Lilas (cf page 4), les travaux de construction du campanile de 22m situé sur le parvis de l'église, rue Jean-Moulin, viennent de commencer avec la pose des premiers blocs de l'édifice.



Ecole provisoire aux Bruyères



Après les vacances d'hiver, les enfants et les enseignants de l'école des Bruyères vont rejoindre des structures modulaires en cours d'aménagement. Le retour dans leur école est prévu un an plus tard à la fin des travaux de réhabilitation de la maternelle.



Éducation

La municipalité lance la concertation sur les rythmes scolaires

Le projet de loi pour la refondation de l'école prévoit le réaménagement des rythmes scolaires. Une réforme qui, pour être réussie, nécessite l'adhésion des collectivités locales et la mise en place d'une véritable concertation avec tous les partenaires de la communauté éducative.



La réforme des rythmes scolaires engagée par le gouvernement poursuit en premier lieu un objectif pédagogique. Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, les élèves français subissent des rythmes scolaires qui font figure d'anomalie : la France compte le plus petit nombre de jours d'école (144 contre 187 en moyenne dans les 34 pays de l'OCDE). Selon les scientifiques, spécialistes du rythme de l'enfant, cette concentration du temps est préjudiciable aux apprentissages.

Mieux répartir le temps scolaire

La réforme prévoit de mieux répartir les heures de classes sur la semaine. Le projet de loi fixe un cadre : 24h d'enseignement hebdomadaire (comme actuellement) mais sur 9 demi-journées, une journée de classe de 5h30 maximum, une demi-journée au maximum de 3h30 et une pause le midi de 1h30 au minimum. L'ajout de trois heures le mercredi matin (ou, sur dérogation, le samedi matin) va permettre d'alléger les autres journées de 45 minutes en moyenne. Ce temps permettra la mise en place d'activités, auxquelles viendront s'ajouter, pour les élèves en difficulté, un dispo-

sitif de soutien organisé en groupes restreints.

Un partenariat avec les collectivités locales

Le projet prévoit une organisation de la semaine des élèves concertée au niveau local car ce sont les collectivités qui sont responsables de l'organisation des temps périscolaires. Aux Lilas comme ailleurs, la mise en place de la réforme aura des conséquences financières pour la Ville puisqu'il faudra prendre en charge le temps libéré par l'Education nationale les lundis, mardis, jeudis et vendredis et organiser des services de cantine supplémentaires les mercredis. Le gouvernement a prévu une dotation forfaitaire de 50 euros par enfant (la première année) si les collectivités mettent en place la réforme dès la rentrée 2013.

Une réforme à mener dans la concertation

Cette réforme pose de nombreuses questions qu'il faut trancher rapidement : quand mettre en œuvre la réforme, dès la rentrée 2013 ou solliciter une dérogation pour attendre 2014 ? Quelle 9^{ème} demi-journée retenir, le mercredi matin ou solliciter une dérogation pour ouvrir les écoles le samedi matin ? Comment réorganiser la

journée des enfants et comment articuler temps scolaire et périscolaire ?

A ces questions, chacun apporte ses réponses. Le bouleversement engendré par la réforme sera tel qu'il semble difficile de déboucher sur une unanimité et de concilier tous les points de vue.

L'important est que la voix de chacun puisse être entendue... Aussi, l'organisation d'une concertation sincère est indispensable.

En janvier, la municipalité a rencontré successivement les directeurs d'écoles, les représentants des parents d'élèves, les responsables du service périscolaire et les agents municipaux travaillant dans les écoles (agents d'entretien et de restauration, ATSEM) pour les informer de la teneur de la réforme et recueillir leur sentiment.

Mais d'autres échéances sont d'ores et déjà programmées : d'autres moments de concertation seront planifiés en février et en mars.

Car c'est début avril que les décisions devraient être arrêtées et, si le choix d'appliquer la réforme 2013 était retenu, la Ville devrait rendre sa copie aux instances de l'Education nationale qui, seules, peuvent valider ou non la nouvelle organisation du temps de l'enfant aux Lilas.

Librairie Folies d'Encre

■ Soirée consacrée à l'Amour pour fêter la Saint-Valentin « *Le petit traité du plaisir* », spectacle théâtral délibérément non identifié créé par Nicolas Raccach, traite de l'érotisme et du "petit plaisir" dans l'une des plus belles langues qui soit : celle du XVI^{ème} siècle à partir de poésies de la Renaissance.

Vendredi 8 février, de 20h à 21h30.

Réservation indispensable

■ Et pour le grand plaisir des jeunes lecteurs, leur fidèle ami Géronimo Stilton revient partager un après-midi. Goûter fromage assuré !

Samedi 23 février, de 16h à 18h.

**3, rue du Garde-Chasse
Tél. : 01 43 63 20 20.**

Livres



■ Le nouveau livre de l'historienne Lilasienne, Cécile Berly, « *Le Versailles de Marie-Antoinette* » co-édité par ArtLys et le Château de Versailles sortira en mars. Un autre ouvrage consacré, cette fois, aux lettres de Madame de Pompadour (Editions Perrin) paraîtra en 2014.

■ A noter également la parution aux éditions Solar des deux derniers livres de Karen Fingerhut, auteure Lilasienne, « *Goûters gourmands* » en novembre 2012 et « *Pâtes à tartiner maison* » le 3 janvier dernier.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

■ Permanences et accueils téléphoniques du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

■ Permanences sur RV le jeudi de 17h à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h. Prochaine permanence : samedi 16 février.

10, cour Saint-Paul
Tél. : 01 55 86 98 60

Lions Club Les Lilas Montreuil

L'association organise une soirée « karaoké avec buffet » au profit de la recherche pour vaincre le cancer de l'enfant. Samedi 16 février, à 19h.

Lions Club Les Lilas
Montreuil

Gymnase Liberté
30 boulevard Liberté
Contact : 06 80 12 06 17

Téléthon

La collecte organisée par le Comité des Fêtes Lilasien à l'occasion du Téléthon 2012 aux Lilas s'élève à 2 515€.

Renseignements :
01 49 72 08 38

Lycée Paul-Robert : forum des métiers

Organisé par les associations de parents d'élèves et le lycée Paul-Robert, en partenariat avec les collèges des Lilas et du Pré-Saint-Gervais, le forum des métiers s'adresse aux élèves des classes de troisième à la Terminale. Venez nombreux visiter les stands d'information sur les orientations et différents cursus.

Le samedi 23 février, de 9h à 12h30.

Lycée Paul-Robert
Contact : 01 48 10 88 88

Nouvelles technologies

La fibre optique arrive aux Lilas

D'ici fin 2014, le réseau fibre optique sera déployé sur toute la ville, permettant à chacun de bénéficier d'une navigation à 100 mégabits minimum. Si la ville autorise les opérateurs à déployer le réseau, c'est aux conseils syndicaux d'immeubles en copropriété et aux bailleurs de choisir les fournisseurs et de les autoriser à raccorder les logements et les immeubles.

Orange déploie actuellement la fibre optique et propose ses premières offres commerciales depuis le troisième trimestre 2012. Le raccordement à la fibre optique nécessite trois étapes : déploiement horizontal (dans les rues), vertical (dans l'immeuble) et enfin le raccordement final (au logement). Aujourd'hui, le déploiement horizontal réalisé par Orange concerne 50% de la ville, l'autre moitié sera

réalisée dans les deux ans.

Comment procéder ?

■ Pour les petits et grands ensembles collectifs : il faut raccorder l'immeuble. C'est au syndic de copropriété ou au bailleur de se mettre en rapport avec les opérateurs pour faire ce raccordement jusque dans les parties communes de l'immeuble. Ensuite, les occupants pourront se rapprocher du fournisseur de leur choix pour être raccordés et prendre un

abonnement.

■ Pour les pavillons ou immeubles de moins de 12 logements, le déploiement vertical nécessite la création de points de mutualisation sur le domaine public. Les particuliers devraient ensuite pouvoir choisir l'un des fournisseurs pour se raccorder.

■ Réunion d'information le 26 mars à 18h30, Hôtel de Ville, salle des mariages et du conseil.

Emploi et insertion

Un atelier multimédia pour bien cibler sa recherche d'emploi

L'atelier « Cyb l'emploi » mis en place par le Kiosque a pour objectif d'aider les personnes en insertion à mieux maîtriser les outils informatiques et multimédia. Une maîtrise indispensable pour trouver un emploi, comme l'explique Sébastien Trouvé, animateur multimédia du Kiosque.

Peut-on trouver un emploi sans maîtriser l'informatique ?

« Ce qui est indispensable aujourd'hui, c'est d'envoyer une candidature et un CV par Internet. Cela permet d'aller plus vite et surtout de postuler rapidement à de nombreux postes. Sans compter que des entreprises demandent de postuler sur leur propre site et d'y remplir un formulaire qui peut nécessiter une vingtaine de minutes. C'est une façon d'opérer une première sélection.

Comment est organisé votre atelier ?

Depuis juillet 2012, j'accueille des personnes en insertion envoyées par le CCAS ou par la Mission Locale, tous les jeudis matin de 9h30 à 12h30. Il s'agit d'un accueil personnalisé pour

étudier les besoins et démystifier l'outil informatique. Ensuite, elles peuvent revenir quand elles le souhaitent aux horaires d'ouverture du Kiosque.

Pourquoi créer des ateliers collectifs ?

Nous avons repéré les principaux



problèmes rencontrés par le plus grand nombre dans le cadre d'une recherche d'emploi. Au-delà d'un accueil personnalisé, il est utile que les personnes voient qu'elles ne sont pas les seules à connaître des difficultés. D'autre part, le CCAS nous a demandé de mettre en place une aide pour les déclarations administratives afin de favoriser l'autonomie des personnes en insertion. Pour le premier atelier collectif, le 7 mars, un responsable de la CAF sera avec moi pour donner des informations précises.»

■ Premier atelier jeudi 7 mars de 9h30 à 12h30. Remplir la déclaration trimestrielle de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale). Inscription au Kiosque Tél. : 01 48 97 21 10

Service jeunesse

A la découverte de l'Assemblée Nationale

Le service jeunesse poursuit son travail sur la citoyenneté. Le 9 janvier, un groupe d'enfants de 11 à 12 ans a ainsi visité l'Assemblée Nationale, présidée par Claude Bartolone. Un bon moyen de découvrir comment se fabriquent et se votent les lois.

« L'un de nos objectifs principaux est de favoriser le développement des actions citoyennes. Cela passe avant tout par une bonne compréhension du fonctionnement de nos institutions. C'est pourquoi nous avons déjà organisé des rallyes citoyens dans la Ville, des visites commentées de la Mairie et nous travaillons aussi sur les rapports entre filles et garçons, le sexisme, le racisme », explique Nadhéra Khouader, responsable du service jeunesse. « Le fait que Claude Bartolone soit Président de l'Assemblée Nationale et Lilasien nous a beaucoup aidés à préparer la



Photo de groupe dans l'hémicycle.

visite et motiver les jeunes car ils le connaissent, le voient régulièrement et pour eux, c'est donc très concret ». Les éducateurs ont aussi fait lire aux enfants une BD présentant très simplement le fonctionnement de l'Assemblée.

La découverte de l'hémicycle

Un membre du personnel de l'Assemblée commente la visite, interroge les adolescents pour tester leurs connaissances et répond à toutes leurs questions : combien y-a-t-il de députés (577), combien de femmes (132), pour combien de temps sont-ils élus (5 ans)... Malgré la beauté des jardins, des différents salons traversés, des peintures ou du

bas relief de la salle Casimir Périer, le clou de la visite reste la découverte de l'hémicycle. Surtout pour Logan, 11 ans : « C'est ce que j'ai préféré. J'ai trouvé la salle belle et très grande. Si j'avais été député, j'aurais bien voulu parler au micro et aborder le sujet de la pauvreté en France ». Kaoutar, 11 ans et demi, serait bien montée sur le perchoir, là où siège le Président. Mais cela est interdit. « J'ai bien aimé voir comment les députés votent avec les trois boutons, pour, contre et abstention. Mais le guide nous a expliqué que le plus souvent le vote se faisait à main levée » précise la petite Sitan, 11 ans. Henda, 12 ans, a été impres-

sionnée par la bibliothèque : « Je ne me souviens plus combien de livres elle contient mais elle est immense » (le fond comprend 750 000 ouvrages dont l'original du procès de Jeanne d'Arc et 80 000 sont visibles dans la bibliothèque).

Assis à la place du Président

Les enfants ont ensuite eu le privilège de traverser la galerie des fêtes pour rejoindre et visiter l'Hôtel de Lassay, résidence du Président de l'Assemblée. C'est ici que Claude Bartolone reçoit les invités de marque, remet des décorations, organise la conférence des présidents des différents

groupes de l'Assemblée. Dans le cabinet du départ, le Président attend le signal pour rejoindre l'Assemblée et reçoit des personnages prestigieux. Le guide montre le siège sur lequel était assis Nelson Mandela lors d'une visite officielle en France. Cette fois, Kaoutar ne rate pas l'occasion : « A défaut de pouvoir monter sur le perchoir de l'hémicycle, j'ai réussi à prendre la place de M. Bartolone à son bureau dans l'Hôtel de Lassay ». Pour Ghiles, 11 ans, cette visite doit avoir un prolongement : « Ce que j'aimerais maintenant, c'est visiter l'Elysée et voir comment le Président de la République travaille ».

Rentrée scolaire 2013-2014

Les inscriptions en maternelle (pour les enfants nés en 2010) et en élémentaire (pour les enfants nés en 2007) s'effectuent auprès du service Education jusqu'au 15 mars 2013.

Pièces à fournir :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
 - Carnet de santé de l'enfant (pages des vaccins)
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Pièce d'identité du responsable légal de l'enfant
- Service Education
Square Georges-Valbon
Tél. : 01 72 03 17 13

Les Restos du Coeur

Recherchons draps et vêtements d'hiver (pantalons, pulls, manteaux, etc.) pour les personnes accueillies aux Restaurants du Cœur.

Contact : Michel Laviec
Tél. : 06 86 72 50 79

Baby-sitting

Trois jours d'initiation en mars pour les 16-25 ans en vue d'acquies les bases du baby-sitting : puériculture, développement de l'enfant, droits et devoirs du baby-sitter. Inscriptions du 11 au 22 février au Kiosque.

Tél. : 01 48 97 21 10

Pôle Seniors

La pause des aidants :

■ « Les aidants et l'amour ». Jeudi 14 février, de 10h à 11h30. Gratuit.

■ « Le sommeil : une ressource essentielle ».

Jeudi 21 mars, de 10h à 11h30. Gratuit.

Club des Hortensias
4, cour Saint-Paul
Tél. : 01 41 63 15 77

Portes ouvertes à la crèche des Bruyères

La municipalité et les personnels de la crèche organisent une matinée portes ouvertes pour découvrir les locaux totalement rénovés de la crèche des Bruyères.

Samedi 16 février de 10h30 à 12h.

Crèche des Bruyères
18, rue des Bruyères

Club des Hortensias

■ Atelier art floral, animé par Géo Clouet

Thème Mardi gras / Saint Valentin.

Jeudi 14 février 2013, de 10h à 12h.

Inscription : lundi 4 février de 14h à 16h - 8 personnes maximum.

Participation : achat des fleurs.

■ Goûter dansant, animé par l'association « La Guinguette des Pêcheurs »

Vendredi 22 février, à partir de 14h30.

Entrée : 5€ pour les non Liliens

■ Tournoi de tarot, organisé et animé par Robert Brunet
Mercredi 27 février, de 13h30 à 18h. Inscription le jour même.

■ Cercle de lecture, animé par Monique et Simon Mathieu
Mercredi 27 février, de 14h30 à 16h30, salle bibliothèque

■ Sortie « Le ballet Tiki village théâtre » au Théâtre Malraux à Gagny - Spectacle sur les traditions polynésiennes, exploration de toutes les danses du Pacifique (Hawaï, Nouvelle Zélande, les Samoa ...).

Vendredi 1^{er} mars.

Départ du Club à 13h45.

Tarif : 35€

Inscriptions : vendredi 1^{er} février de 9h30 à 12h, et de 13h30 à 17h30.

Allée des Hortensias

Tél. : 01 48 46 42 55

Aménagement du quartier des Sentes

Le projet va être présenté aux habitants

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier des Sentes, l'Office Public de l'Habitat présentera aux habitants son projet de résidentialisation, lors d'une réunion à l'école Calmette le 28 février prochain.



Dans le cadre de l'ANRU, la municipalité a réalisé ses objectifs (rénovation de l'école, de la crèche, du boulevard, du centre culturel). Bâti au début des années 1970 à la place des anciennes cités-jardins et composés de logements pourtant bien conçus, les immeubles de Calmette, Dunant et Courcoux sont confrontés à de réelles difficultés qui demandent en particulier une requalification des espaces extérieurs. Aujourd'hui, c'est à l'OPH qu'il revient d'agir. Les principaux aménage-

ments prévus dans ce très important programme sont les suivants :

■ Réaménagement des espaces verts et plantations de nouvelles essences, réfection des cheminements piétons et

mise en place d'un nouveau mobilier. Comme l'a demandé la municipalité, le porche du 6/7 allée du docteur Courcoux ne sera plus traversant.

■ Résidentialisation douce par le traitement des limites de propriétés, grâce à la plantation de haies et la mise en place de clôtures basses.

■ Résidentialisation de la tour du 1 square Henri-Dunant par la pause d'une clôture haute.

■ Déplacement et réfection du sol et des clôtures de l'aire de jeux Calmette.

■ Réorganisation et réaménagement du parking du 218 rue de Paris avec création d'un sas à l'entrée accessible pour une seule voiture à la fois.

■ Réfection du parking Dunant.

■ Création de nouveaux locaux poubelles aux points de collecte et au pied de la tour du 1 square Henri-Dunant.

Dans le cadre de ce vaste projet, la Ville va, de son côté, réaménager l'allée du Docteur Calmette, propriété de la commune. Enfin, lors de la réunion du 28 février, l'Office Départemental devrait également présenter son étude pour la réhabilitation et le ravalement des façades du centre commercial. L'ensemble des travaux est évalué à 2.4 millions d'euros.

■ Réunion d'information et de présentation du projet le jeudi 28 février à 19h, école maternelle Calmette.

Seniors

Résultats de l'enquête de satisfaction sur la journée au Pavillon Baltard

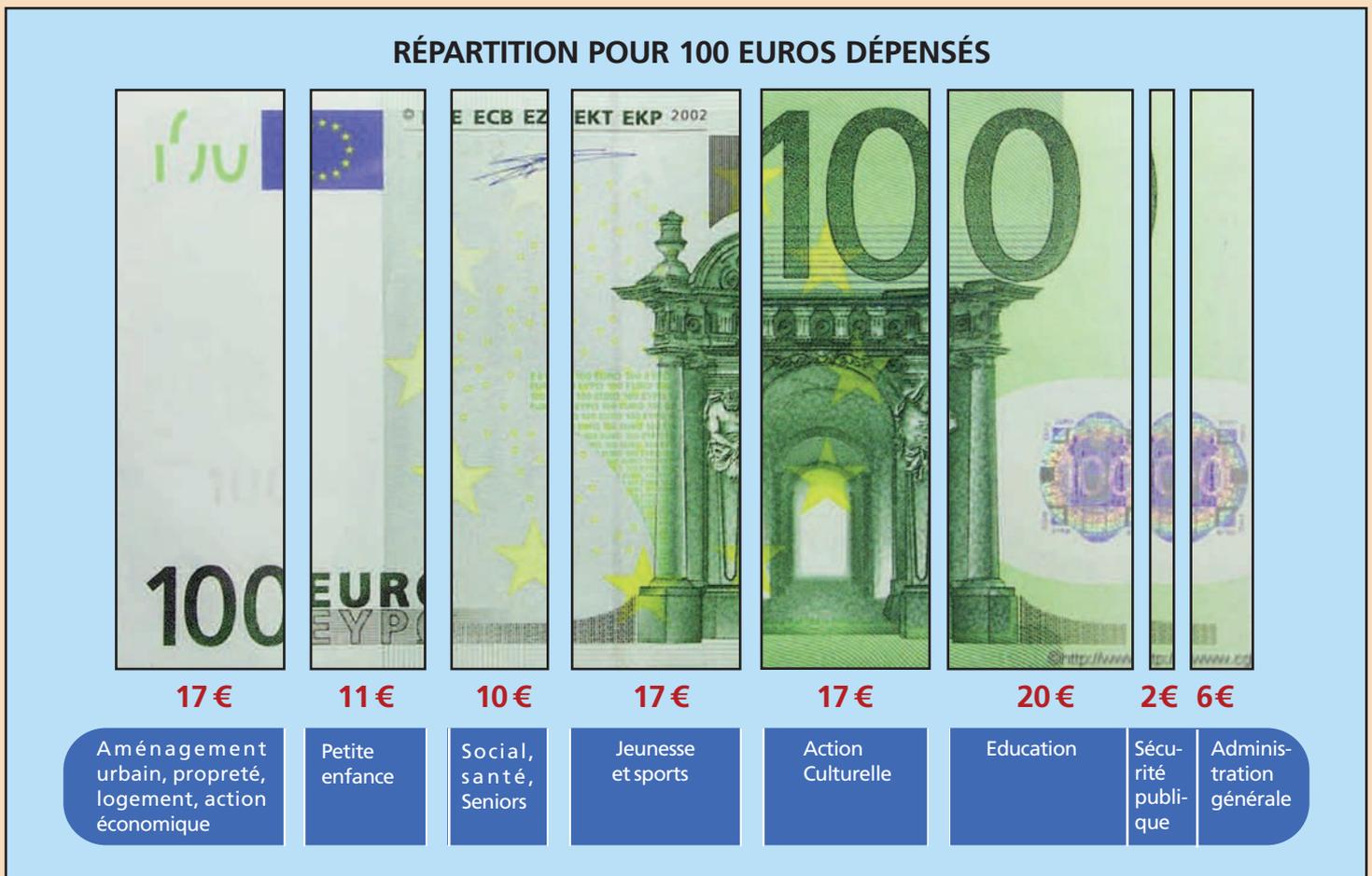
Sur les 720 questionnaires distribués aux participants afin de connaître leur opinion sur la journée du 10 décembre dernier, 219 personnes ont répondu.



	Très bien	Bien	Non satisfaisant
Qualité du repas	146 (75,6 %)	47 (24,4 %)	0 (0,0 %)
Qualité de l'animation	110 (49,3 %)	104 (46,6 %)	9 (4,1 %)
Choix du lieu	182 (81,6 %)	41 (18,4 %)	0 (0,0 %)

Le budget communal

Dans un contexte international et national marqué par la crise économique, la situation des collectivités locales est particulièrement difficile. Pour la ville des Lilas comme pour beaucoup d'autres, il est nécessaire de maîtriser les dépenses pour affronter le présent sans compromettre l'avenir. Grâce à une gestion rigoureuse, la Ville poursuit sa politique de désendettement et va à nouveau légèrement diminuer son taux de fiscalité locale. Sans recours à l'emprunt, elle parvient à maintenir un haut niveau de service public et d'investissement pour l'avenir.



Les différentes étapes de la construction du budget

Le budget est le document de référence pour une ville car il prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune.

- Dans les deux mois précédant le vote (qui doit avoir lieu obligatoirement avant le 15 avril de l'année en cours), un débat d'orientation budgétaire en conseil municipal présente les grandes orientations de ce budget. Ce débat aura lieu lors du Conseil du 6 février 2013.
- Du 7 au 27 février 2013, se tiendront les réunions publiques des GAM, consacrées aux

orientations budgétaires, dans les différents quartiers des Lilas (ces réunions sont facultatives et les villes ne sont nullement tenues de les organiser).

- Le budget sera ensuite débattu et voté le 27 mars 2013 en Conseil municipal.
- En cours d'année, le conseil municipal peut modifier le budget en votant des décisions modificatives (DM), mais la règle de l'équilibre budgétaire doit toujours être respectée.
- Avant le 30 juin, le conseil municipal adopte le compte administratif qui retrace les dépenses et les recettes définitives de l'année précédente.

La règle de l'équilibre budgétaire

Contrairement à l'Etat qui peut présenter un budget en déficit, les budgets des collectivités locales (communes, départements, régions) doivent toujours être en équilibre. Les parties recettes et dépenses doivent être rigoureusement égales en section fonctionnement comme en section investissement.

Les ressources de la commune

Les principales ressources de la commune sont au nombre de quatre : les dotations de l'Etat, les emprunts, les recettes issues des services proposés par la ville et payés par les usagers (restauration scolaire, cinéma, théâtre, centre de loisirs, places en crèche...) et les impôts et taxes.

Dix ans de diminution des dotations de l'Etat

Depuis une dizaine d'années, devant le déficit important des comptes publics, l'Etat se désengage progressivement de nombreux secteurs et se décharge de dépenses sur les collectivités, sans doter les villes des moyens financiers pour remplir ces nouvelles compétences. En 2013, la principale dotation de l'Etat, la DGF (dotation globale de fonctionnement), sera identique à celle de 2012.

Une stratégie communale de désendettement

Les communes peuvent avoir recours à l'emprunt uniquement pour financer des dépenses d'investissement. Aux Lilas, la dette représente

aujourd'hui 30 millions d'euros, soit environ 1300€ par habitant. A titre de comparaison, cette dette s'élevait à 44,5 millions d'euros en 2008 soit plus de 2000€ par habitant. Cette baisse est le résultat des efforts constants de la municipalité pour désendetter la ville. En 2013 comme ces dernières années, la ville ne contractera aucun nouvel emprunt, tout en continuant sa politique d'investissement.

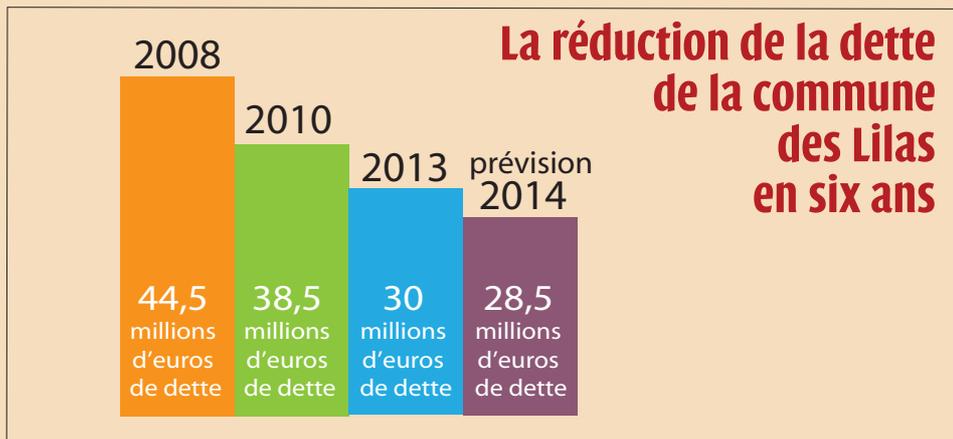
L'autofinancement

L'autofinancement provient, pour la quasi-totalité, de l'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement prévu au budget primitif, de la reprise de l'excédent du compte administratif et de recettes propres en investissement. Il doit au minimum couvrir l'annuité de remboursement de la dette, le surplus permettant de financer de nouvelles dépenses d'investissement. Ceci permet de ne pas augmenter l'endettement de la ville. En 2013, l'autofinancement prévisionnel s'élèvera à plus de 4 millions d'euros.

La participation des usagers

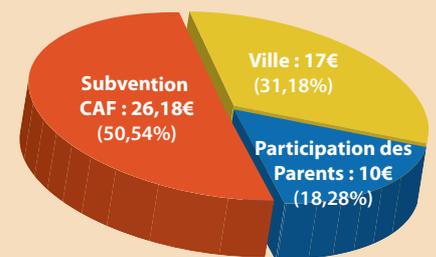
Les usagers des services municipaux participent au financement de certains services : cinéma, théâtre, restauration scolaire, crèches, activités périscolaires, conservatoire, ateliers du centre culturel, centre municipal de santé... Les tarifs des prestations de la ville sont souvent peu élevés et la part payée par les usagers est souvent peu importante au regard des usages dans les autres communes. L'essentiel du coût des services est donc pris en charge par la ville.

Dans un souci de justice sociale, la municipalité a mis en place le quotient familial depuis 2002 pour la restauration scolaire et les activités périscolaires. Le quotient familial permet d'adapter l'effort des familles en fonction de leurs revenus.

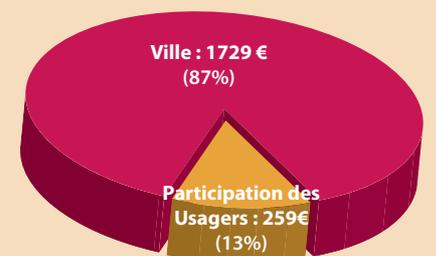


Répartitions de la prise en charge des prestations communales (chiffres 2011) 2 exemples :

Crèche :
coût du berceau / journée : **53.18€**



Coût pour une année d'enseignement d'un élève au Conservatoire : **1988€**



L'impact de la communauté d'agglomération : le mécanisme de l'Attribution de Compensation entre Est Ensemble et la commune

Membre de la Communauté d'agglomération Est Ensemble (Bagnole, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville), créée le 1^{er} janvier 2010, la ville des Lilas ne perçoit plus depuis cette date le produit de la Taxe professionnelle (encaissé par Est Ensemble), mais reçoit une Attribution de Compensation (AC). Celle-ci est équivalente à la somme perçue sur la Taxe Professionnelle de 2009, déduction faite de l'évaluation des charges transférées à la communauté d'agglomération (par exemple, les coûts de fonctionnement du ramassage des ordures ménagères, du conservatoire, de la piscine...).

Dans le budget 2013 se retrouvent les crédits des équipements transférés à Est Ensemble. Ces crédits sont intégralement remboursés par la communauté d'agglomération. D'autres compétences ont totalement disparu car gérées directement par Est Ensemble : le Tillbus et la ZAC du centre ville par exemple.

Les impôts locaux

Les trois catégories

- la taxe d'habitation (elle concerne tout occupant d'un logement, locataire ou propriétaire). Elle est perçue par la commune
- la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties (acquittée par les propriétaires). Elle est perçue par la commune, le département et la région.
- la taxe professionnelle (payée par les entreprises), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la taxe d'assainissement. Depuis 2011, c'est la Communauté d'agglomération Est Ensemble qui perçoit le produit de ces trois dernières taxes et non la ville des Lilas.

Une fiscalité archaïque et injuste

Fixés nationalement, les critères qui régissent la fiscalité locale sont malheureusement injustes et archaïques. En effet, ils ne prennent que partiellement en compte les ressources du contribuable. De plus, la valeur locative du logement (sur laquelle repose en grande partie le calcul du montant à payer) est calculée forfaitairement à partir des conditions du marché locatif des années 60 et 70, même si elle est réévaluée chaque année.

Aux Lilas une politique d'abattements très favorable aux contribuables

Les impôts locaux aux Lilas se situent dans une moyenne relativement élevée. La municipalité pratique toutefois une politique d'abattements facultatifs au maximum autorisé par la loi en faveur des contribuables : abattement général de 15% à la base, abattement spécial de 15% pour les personnes de condition modeste, abattement de 10% pour les personnes handicapées, abattement pour charges de familles de 20% pour les deux premières personnes à charge et de 25% pour trois personnes et plus.

Nouvelle légère baisse du taux d'imposition communal en 2013

La municipalité n'a pas augmenté les taux d'impôts locaux depuis 2009 et les a même diminués en 2012. Pour l'année 2013, le budget prévoit une nouvelle diminution des taux de 0.5%. A travers cette nouvelle légère réduction, la Ville poursuit depuis 2 ans son objectif de baisse de la pression fiscale de la même manière qu'elle l'a fait depuis 6 ans dans son effort pour réduire sa dette.

Les dépenses de la commune

Les dépenses d'investissement concernent tous les travaux et aménagements permettant de moderniser, d'embellir et d'entretenir le patrimoine communal. Les dépenses de fonctionnement sont celles nécessaires à la bonne marche des services mis en place par la ville pour les habitants.

Les dépenses d'investissement : effort exceptionnel en matière d'équipement

Les dépenses d'investissement permettent de créer des équipements comme les écoles ou les crèches, de les rénover, de lancer les chantiers d'amélioration de la voirie dans la ville... En 2013, le total des investissements devrait être de 8 millions d'euros.

Depuis plusieurs années, la municipalité a profondément modernisé la ville en créant et rénovant de nombreux équipements. Malgré un contexte économique difficile, cet effort s'est amplifié sur les dernières années.

- 2007, construction de l'école Calmette : 2 747 000 €
- 2009, nouvelle piste d'athlétisme du parc

des sports : 800 000 €

- 2010, réhabilitation du LEP Romain-Rolland (restaurants scolaires Romain-Rolland et RAM) : 2 200 000 €
- 2010, installation du Pôle Senior : 280 000 €.
- 2010-2013, construction de l'Eglise et du campanile : 5 100 000 €
- 2011, rénovation du bassin de la piscine des Lilas : 65 000 €
- 2012, rénovation de la crèche des Bruyères : 1 699 000 €
- 2012, réalisation des terrains en gazon synthétique du parc des sports : 1 200 000 €
- 2012, rénovation de l'Espace Louise-Michel (centre culturel, halte-jeux, service jeunesse) : 360 000 €
- 2013, rénovation de la maternelle des Bruyères : 2 450 000 €



Les grandes masses du budget communal *

*chiffres du dernier compte administratif (2011), voté en juin en 2012.

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<ul style="list-style-type: none">■ Dépenses : 31 797 030 €- Personnel : 19 256 630 € (60,56 %).- Charges à caractère général, services extérieurs, administration générale : 7 648 701 € (24,05 %).- Subventions aux associations et contributions à divers organismes : 2 773 717 € (8,72 %).- Charges financières : 884 263 € (2,78 %).	<ul style="list-style-type: none">■ Dépenses : 5 937 516 €- Acquisitions et travaux : 4 022 004 € (67,74 %).- Remboursement en capital de la dette : 1 915 512 € (32,26 %).
<ul style="list-style-type: none">■ Recettes : 35 700 528 €- Fiscales : 25 102 373 € (70,31 %).- Dotations de l'État : 7 316 647 € (20,49 %).- Produits d'exploitation du domaine, autres recettes : 3 178 658 € (8,90 %).	<ul style="list-style-type: none">■ Recettes : 8 230 253 €- Subventions et dotations (État, département, région, Union européenne) : 190 872 € (2,31 %).- Remboursement de la TVA sur les investissements : 1 407 953 € (17,11 %).- Résultat exercice antérieur affecté à l'investissement : 6 206 075 € (75,41 %).- Divers : 425 353 € (5,17 %).

Les dépenses de fonctionnement

Comme leur nom l'indique, ces dépenses sont celles qui permettent de faire fonctionner au quotidien l'ensemble des services à la population mis en place par la ville.

■ Les dépenses obligatoires

Certaines dépenses sont dites obligatoires car fixées par la loi. Ainsi la Ville doit obligatoirement entretenir les écoles, enregistrer les naissances, les mariages et les décès (état-civil), entretenir le cimetière, les lieux de culte construits avant 1905, la voirie communale et prendre en charge les dépenses relatives au système d'assainissement collectif, aux désinfections et à l'hygiène.

■ Les dépenses facultatives : un niveau d'équipements exceptionnel

La Ville a choisi de mettre à disposition des Lilasiens de nombreux équipements. Comparativement aux villes de la même strate démographique (20 à 25 000 habitants) d'Ile-de-France, Les Lilas est l'une des seules villes à disposer tout à la fois d'un centre municipal de santé, d'un centre culturel, d'un théâtre et d'un cinéma municipal, d'un centre de loisirs pour les enfants, d'un club pour Seniors, d'une bibliothèque, d'un conservatoire et d'une piscine... Les coûts de fonctionnement de ces équipements sont assumés en régie et nécessitent donc l'emploi d'un nombre d'agents importants (499 agents en équivalent temps plein).

Coût de fonctionnement pris en charge par la ville en 2011 (déduction faite du prix payé par l'utilisateur et des éventuelles subventions)



Centre municipal de santé

■ part prise en charge par la Ville : 582 700 euros par an (soit 55%).



Conservatoire

■ part prise en charge par la Ville : 968 100 euros par an (soit 87%).



Théâtre du Garde-Chasse

■ part prise en charge par la Ville : 736 000 euros par an (soit 87%).



Club des Hortensias

■ part prise en charge par la Ville : 87 000 euros par an (soit 85%).



Centre de loisirs

■ part prise en charge par la Ville : 1,21 million d'euros par an (soit 57%).



Kiosque - service insertion

■ part prise en charge par la Ville : 202 500 euros par an (soit 80%).



Centre culturel et bibliothèque

■ part prise en charge par la Ville : 957 500 euros par an (soit 90%).



Piscine

■ part prise en charge par la Ville : 503 500 euros par an (soit 95%).

Le commentaire d'Arnold Bac, Maire-adjoint aux finances



Tenir un cap, à savoir celui du maintien et du développement d'un haut niveau de service public pour les habitants : c'est dans ce sens qu'ont agi et que vont continuer d'agir élus et personnels de la commune en 2013. Et ce, dans une situation économique et financière défavorable, tant pour l'Etat que pour les collectivités territoriales, qui démontre, si besoin est, la pertinence de la volonté de notre ville de s'en tenir à une gestion précise et rigoureuse de ses moyens et ressources afin, notamment, de conforter sa capacité d'autofinancement.

C'est ainsi que, en six ans, nous avons réussi à réduire de plus d'un tiers le montant de la dette.

C'est ainsi également que, en matière de fiscalité locale, nous maintenons une politique d'abattements facultatifs pour les contribuables au maximum autorisé par la loi.

C'est ainsi encore que, pour la deuxième année consécutive, nous parvenons à diminuer le taux de la fiscalité locale.

Pourtant, nous continuons non seulement d'entretenir, mais aussi de réhabiliter et de moderniser les bâtiments, équipements et espaces publics pour répondre aux besoins des différentes catégories d'âge de la population des Lilas tout en améliorant les conditions de travail des agents communaux.

L'année 2013, c'est aussi la quatrième année d'existence de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble dont, aux côtés de huit autres villes, nous sommes acteurs : dans le contexte budgétaire contraint que connaissent les communes, Est Ensemble va nous permettre de réaliser des mutualisations de compétences et d'augmenter nos capacités d'action. Malgré les difficultés de toute construction communautaire, il s'agit bien là aussi de renforcer la qualité du service rendu à la population.

La vente des terrains Gütermann

Depuis plusieurs années, la ville des Lilas porte financièrement les terrains sur lesquels était installée l'usine Gütermann. Cet important effort de la Commune a pour objectif la reconstruction de la maternité des Lilas et la réalisation d'une maison médicalisée pour personnes dépendantes. La promesse de vente a été signée avec ORPEA et l'association Naissance (qui gère la maternité des Lilas). Selon toute vraisemblance, l'acte authentique de vente devrait intervenir au cours du 1^{er} semestre 2013 pour un montant de 4 500 000€.

A quoi pensez vous ? Petite conférence philosophique Les Bohémiens entre l'histoire et les arts

Henriette Asséo, historienne, spécialiste de l'histoire des Tsiganes en Europe et professeure à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, sera l'invitée de la bibliothèque André-Malraux dans le cadre des petites conférences philosophiques. Elle abordera la thématique des Bohémiens entre l'histoire et les arts, quelque part entre représentation et réalité.



Le thème des Bohémiens dans les arts et les lettres a eu un succès permanent qui traverse la création européenne. A l'encontre d'une approche trop schématique des sociétés bohémiennes, réduites à une représentation de parias ou de figures pittoresques, Henriette Asséo rappellera que les Tsiganes furent étroitement mêlés à la dynamique artistique et médiatique de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, qui a vu se développer une culture urbaine du divertissement. En effet, les figures bohémiennes de fiction y occupent une place impor-

tante, au caractère à la fois aristocratique et populaire, car la *gypsy way of life* convenait tout aussi bien au cosmopolitisme d'une certaine aristocratie européenne non conformiste, qu'à la diffusion d'une culture en voie de massification.

■ Samedi 9 février, à 18 h
Conférence pour adultes et adolescents à partir de 15 ans
Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont
35, place Charles-de-Gaulle
Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Renseignements : Bibliothèque André-Malraux : 01 48 46 64 80
Avec la participation de la librairie Folies d'encre

Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

■ L'Apprentissage, de Jean-Luc Lagarce - Théâtre.
Vendredi 8 février, à 20h45.
■ Le Mur de l'équilibre, de et avec Pascal Rousseau.
Cirque, danse et théâtre.
Vendredi 15 février, à 20h45.
■ Berceuses d'Europe, concert du dimanche matin.
Dimanche 24 février, à 11h.
181 bis, rue de Paris

Centre culturel Jean-Cocteau

01 48 46 07 20

■ Exposition « Jardin d'intimité »
Jusqu'au 11 mars au Centre culturel Jean-Cocteau.
■ Exposition Dédé Macchabée
Du 25 février au 24 avril à l'Espace Louise-Michel.
■ Ciné-conférence « Congo River »

En partenariat avec l'Observatoire de la diversité culturelle et Terangaweb. Projection-débat suivi d'une collation africaine.

Mercredi 20 février, à 19h à l'Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont.

■ Concert « Musiques méditerranéennes »
Redécouvrez, grâce aux élèves du centre culturel Jean-Cocteau et leurs invités, la richesse des musiques des pays méditerranéens. Entrée libre.
Jeudi 28 février, à 20h à l'Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont

Cultures d'Hivers

Concerts, expos, cinéma, lectures, théâtre, saveurs...
Jusqu'au 28 février dans les lieux culturels de la Ville. Voir programme complet sur www.ville-leslilas.fr



Les P'tits cinéphiles du TGC « Sur les traces des animaux »

Carte blanche au festival Silhouette
Un programme de 6 courts-métrages autour des animaux pour le jeune public.

Le road movie d'un escargot, un petit triton qui voudrait dormir, un loir qui s'aventure dans la neige, un oiseau en cage, un lapin qui traverse les bois, une chouette qui monte la garde... Ce programme de courts-métrages réunit des films récents d'une rare beauté, pour un voyage de sensations et de couleurs tout en douceur. Un programme sur la lenteur et les bruits.

De 2 à 5 ans.

■ Mercredi 20 février, à 10h30 et samedi 23, à 16h
Cinéma du Garde-Chasse - Tél. : 01 43 60 41 89.

Instants togolais

Macha Paquis, jeune lilasienne, a réalisé un voyage au Togo qui lui a permis de participer à des actions de solidarité comme des animations auprès des enfants et la rénovation de l'école du village d'Akoumapé, de partager des cultures et liens d'amitié entre les Français et les Togolais participants à la mission. Pour vous faire voyager, et vous donner, à vous aussi, l'envie de partir au Togo, en Afrique, ou n'importe où dans le monde, Macha Paquis vous invite à découvrir son expérience africaine, et vous fait partager le temps d'une exposition, ce qu'elle a vu, ce qu'elle a fait, et tout ce qui l'a touchée.

■ Du 1^{er} au 12 février
Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris
Tél. : 01 43 60 41 89



Bibliothèque André-Malraux

01 48 46 64 78

■ Histoires d'Afrique noire, lectures d'histoires en musique pour les enfants organisées par la bibliothèque jeunesse.

A partir de 5 ans. Entrée libre. Samedi 9 février, à 10h30.

Espace Louise-Michel
Centre culturel
38, bd du Général-Leclerc

Fête de la Musique 2013

■ Inscriptions jusqu'au 12 avril
Si vous faites partie d'un groupe, d'une chorale, d'une fanfare ou êtes en solo et si vous souhaitez partager votre passion avec le public, le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de l'espace culturel d'Anglemont, au téléchargement et à retourner avant le vendredi 12 avril 2013.

Direction de l'action
culturelle

Espace culturel
d'Anglemont
35, place C.-de-Gaulle

Renseignements :

01 48 46 07.20

Courriel : direction
actionculturelle@leslilas.fr

Lilas en Scène

01 43 63 41 61

■ Petit Cœur, spectacle jeune public. Par Vanille et Cie et le Théâtre de la Carotte Sauvage.

Un spectacle pour les enfants de 1 à 5 ans, mêlant la danse, la musique, le théâtre, la manipulation d'objets, et interprété par Isabelle Sueur et Veronika Beiweis.

Mardi 19 février, à 10h et mercredi 20 à 10h et 15h

Réservation indispensable
23 bis, rue Chassagnolle

Documentaire

Chine : entre tradition et modernité, convictions et rêves

Passionné depuis toujours par le cinéma documentaire, le cinéma du réel, Camille Ponsin signe avec son deuxième film « Les Demoiselles de Nankin » réalisé en 2007 alors qu'il vit en Chine, un éblouissant portrait d'une jeunesse étudiante chinoise partagée entre propagande, dictature et liberté...

CULTURES DIVERSES



« Au départ je voulais faire un film sur l'Université de Nankin et lorsque j'ai découvert la vie sur le campus de l'Université, je me suis dit qu'il y avait là un microcosme de la société chinoise avec toutes les grandes forces qui tiraillent le pays ». Entre l'armée qui prend possession du lieu, le parti communiste qui fait beaucoup de propagande et tente de recruter, et les différentes classes sociales qui se rencontrent pour la première fois, le campus apparaît comme un grand décor théâtral où se joue une comédie. « La première étudiante Qie Kun m'a été présentée officiellement par le secrétaire du parti, puis j'ai rencontré Miao Miao par hasard sur le campus, j'ai passé plusieurs mois à échanger avec elles avant de les filmer. Le temps, en documentaire, est un luxe, il permet de faire les choses en profondeur, sur la durée où les choses peuvent évoluer ». Réalisateur engagé dans l'hu-

main, Camille Ponsin raconte des histoires à la manière des biographies naturalistes du XIX^{ème} siècle. Avec « Les Demoiselles de Nankin » récompensé par le prix Michel Mitrani au Fipa 2008, ou « Bollywood Boulevard » récompensé par le prix des Etoiles de la Scam 2012, il aborde le thème de la jeunesse, son sujet de prédilection. Ici, une jeunesse urbaine chinoise bien installée ou là, le parcours d'un jeune Gitan, instituteur, vivant dans la rue à New Delhi et dont le rêve est de devenir acteur, il filme la vie ordinaire, raconte une petite histoire, celle qui fait la Grande Histoire, de manière à émouvoir, à faire plonger dans l'intime.

Un film qui fait tomber les clichés

« Ce qui m'intéresse en tant que cinéaste c'est cette jeunesse qui est à un moment charnière de la vie, qui doit prendre des décisions, aller dans un sens ou dans

l'autre, doit s'opposer à une institution, à ses parents, parfois à elle-même. Ils'agit d'un questionnement personnel assez fort que l'on peut parfois capter. Toutes ces remises en cause, ces moments de doute, de choix sont intéressants. ». Le film fait tomber de nombreux clichés sur ce pays et amène chacun à s'identifier aux personnages. Nous partageons les mêmes doutes, les mêmes contradictions, le même cheminement intérieur, que ce soit en Chine ou ailleurs. « Les étudiantes

jouent le jeu du patriotisme, du parti communiste, de l'armée mais ne sont pas crédules. Elles sont modernes et ont un réel espace de liberté, dans l'intimité elles parlent facilement de politique, de sexe et d'avenir. ... ». Aujourd'hui, Qie Kun, la jeune fille sérieuse engagée au parti, est professeur d'anglais à l'Université de Canton, quant à Miao Miao, plus bohème, se cherche toujours, elle poursuit actuellement des études en France dans le domaine de la culture.

■ « Les Demoiselles de Nankin », de Camille Ponsin
Le samedi 9 février, à 20h30
Lilas en Scène
23 bis, rue Chassagnolle
Renseignements :
01 43 63 41 61



Exposition

Dédé Macchabée, grande « peintresse » des Monstres interstellaires

L'artiste, coup de cœur Lil'Art 2012, exposera prochainement à l'Espace Louise-Michel une vingtaine de tableaux réalisés ces deux dernières années « Les Petites poulettes de Pantruche », « Engines », « Heureux qui comme Ulysse », et une œuvre maîtresse qu'elle peint actuellement dans son atelier de Normandie et dont le thème restera secret jusqu'à l'exposition! Rencontre avec l'artiste.



Dédé Macchabée, pourquoi ce pseudo ?

« Macchabée » était le fanzine que je faisais avec une amie dans ma jeunesse, et que je diffusais dans les concerts underground parisiens. C'était à la fin des années 80. « Dédé » c'est parce que je trouvais ça joli. J'aime les surnoms.

Qu'est ce qui vous a poussé à devenir peintre ?

Cinq années passées à l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués Duperré, voir d'autres peintres, il n'y a pas eu de déclic, cela s'est fait petit à petit, un jour je me suis dit « Ah ! Je suis peintre ».

Que traduisent vos peintures avec ces personnages curieux et colorés ?

Mes peintures cherchent à traduire un moment, un sentiment, une situation particulière, et montrer comment chaque instant peut être précieux et unique. Mais nous aussi nous

sommes tous curieux, extraordinaires, uniques mais pourtant tous pareils. Toutes ces couleurs se trouvent là, sous nos yeux, je n'invente rien.

Quelles sont vos influences et les peintres qui vous touchent ?

Ce que j'ai aimé lorsque j'étais petite fille, les émissions pour la jeunesse des années 70 (Casimir, le Muppet Show, Sésame Street), les dessins animés (Walt Disney, Tex Avery, les frères Fleisher, les mangas japonais), les films en Technicolor de l'âge d'or d'Hollywood, le Magicien d'Oz pour le passage du noir et blanc à la couleur lorsque Dorothy arrive au pays d'Oz, des films d'animations, Tim Burton c'est épatant ! L'art brut singulier et naïf en général car il obéit à une pulsion. Les bâtisseurs de jardins et palais extraordinaires comme le Facteur Cheval, Picassiette. Les illuminés, les tendres qui croient encore au merveilleux.

Quel est votre objectif à travers une œuvre ?

Susciter une émotion.

Travaillez-vous uniquement la peinture ?

Je fais aussi des volumes en plâtre ou en ciment, de la mosaïque, des fresques, du tricot, de la couture, de la broderie.

Avez-vous d'autres passions ?

La musique. Je chante et je joue du ukulélé. Je pratique surtout la musique populaire américaine des années 30 à 50.

Quelles sont vos sources d'inspiration ?

Je travaille parfois en musique, parfois au calme. J'aime bien, Scott Joplin, pour peindre c'est extra. L'inspiration me vient juste en ouvrant bien grand les yeux et en regardant autour de moi (parfois aussi à l'intérieur).

Et du côté de votre actualité ?

Après l'expo aux Lilas, j'exposerais à La Bellevilloise, à Ménilmontant. Puis, à l'automne prochain, j'accrocherai mes tableaux dans un hôpital. On m'a déjà dit que ma peinture « faisait du bien ». Pour finir 2013 et fêter mes vingt ans de peinture, je travaille au projet de sortir un livre sur l'ensemble de ma création picturale.

■ Exposition du 25 février au 24 avril
Espace Louise-Michel
38, bld du Général-Leclerc
Contact : 01 48 46 07 20

Dispositif d'aide aux jeunes groupes musicaux lilasiens

Dans le cadre du partenariat entre la ville et Le Triton, des heures de répétition sont prévues pour permettre à de jeunes groupes Lilasiens de répéter dans des conditions professionnelles et de tester leurs aptitudes face à des musiciens professionnels. Pour l'année 2013, 4 groupes de jeunes musiciens sont sélectionnés : Alimentation générale, Cadavreski, Schnapset Mellis fait son jazz. Chacun bénéficie de 2h de répétition par semaine avec un accompagnement technique et artistique. Début des répétitions : lundi 14 janvier 2013.

Lil'Art 2013

Dans le cadre de Lil'Art 2013 (du 23 au 25 mai), la Ville organise des Portes ouvertes des ateliers d'artistes les samedi 25 et dimanche 26 mai. Inscrivez-vous avant le 1^{er} mars, par mail à lilart@leslilas.fr, ou retirez votre dossier d'inscription à l'accueil de l'espace culturel d'Anglemont (35, place Charles-de-Gaulle). Plus d'infos sur le blog : www.ville-leslilas.fr/blog/lilart/

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80

■ Mardi musical
Mardi 26 février, à 19h.
Auditorium d'Anglemont
35, place Charles-de-Gaulle.

Khiasma

01 43 60 69 72

■ Ciné-goûter
Dimanche 24 février, à 14h30.
15, rue Chassagnolle

Sortir aux Lilas en février

Cinéma du Garde-Chasse

LUNDI 4

14h15/16h30 L'homme qui rit
18h15 Renoir
20h30 Traviata et nous

MARDI 5

14h15 Renoir
16h15/20h30 L'homme qui rit
18h30 Traviata et nous

MERCREDI 6

14h15 Ⓞ Jean de la Lune
16h15/20h30 Les Bêtes du sud sauvage (V.O sous-titrée)
18h15 Renoir

SAMEDI 9

14h15 Ⓞ Jean de la Lune
16h15/20h30 Renoir
18h30 Les Bêtes du sud sauvage (V.O sous-titrée)

DIMANCHE 10

15h Renoir
17h15 Les Bêtes du sud sauvage (V.O sous-titrée)

LUNDI 11

14h15/18h30 Les Bêtes du sud sauvage (V.O sous-titrée)
16h15/20h30 Renoir

MARDI 12

14h15/18h15 Renoir
16h30/20h30 Les Bêtes du sud sauvage (V.O sous-titrée)

MERCREDI 13

14h15/18h15 L'Odyssée de Pi
16h30/20h30 Jours de pêche en Patagonie (V.O sous-titrée)

SAMEDI 16

14h15/16h30/20h30 L'Odyssée de Pi
18h45 Jours de pêche en Patagonie (V.O sous-titrée)

DIMANCHE 17

15h L'Odyssée de Pi
17h30 Jours de pêche en Patagonie (V.O sous-titrée)

MERCREDI 20

10h30 Ⓞ Les P'tits cinéphiles : Suivez les traces des animaux
14h15 L'Odyssée de Pi
16h30/18h30 Alceste à bicyclette
20h30 Royal Affair (V.O sous-titrée)

SAMEDI 23

14h/20h30 Alceste à bicyclette
16h Ⓞ Les P'tits cinéphiles : Suivez les traces des animaux
17h L'Odyssée de Pi

DIMANCHE 24

15h Alceste à bicyclette
17h Royal Affair (V.O sous-titrée)

LUNDI 25

14h15 Royal Affair (V.O sous-titrée)
16h45/18h30 Alceste à bicyclette
20h30 L'Odyssée de Pi

MARDI 26

16h45/18h30 Alceste à bicyclette
20h30 Royal Affair (V.O sous-titrée)

MERCREDI 27

14h15 Ⓞ L'ogre de la Taïga
15h30/20h30 Rue Mandar
17h30 Royal Affair (V.O sous-titrée)

JEUDI 28

14h15/18h30 Rue Mandar
16h30 Alceste à bicyclette
20h30 Royal Affair (V.O sous-titrée)

VENREDI 1ER MARS

14h15/20h30 Alceste à bicyclette
16h15 Royal Affair (V.O sous-titrée)
18h45 Rue Mandar

SAMEDI 2

14h15 Ⓞ L'ogre de la Taïga
15h30 Alceste à bicyclette
18h Royal Affair (V.O sous-titrée)
20h30 Rue Mandar

DIMANCHE 3

15h Rue Mandar
17h Alceste à bicyclette

LUNDI 4

14h15 Alceste à bicyclette
16h15 Ⓞ L'ogre de la Taïga
17h30 Rue Mandar
20h30 Royal Affair (V.O sous-titrée)

MARDI 5

14h15 Ⓞ L'ogre de la Taïga
15h30 Royal Affair (V.O sous-titrée)
18h30 Alceste à bicyclette
20h30 Rue Mandar

Spectacles, lectures, conférences, rencontres, expositions...

MERCREDI 6

■ 21h Caravaggio Le Triton

VENREDI 8

■ 20h Le petit traité du plaisir Librairie Folies d'Encre
■ 20h30 Johnny Montreuil Le Melting Potes
■ 20h45 L'Apprentissage TGC
■ 21h Stéphane Payen / Daniel Erdmann Le Triton

SAMEDI 9

■ 10h30 Ⓞ Histoires d'Afrique noire Espace Louise-Michel
■ 16h Ⓞ Atelier peinture et goûter Lilas en Scène
■ 18h Les Bohémiens... Auditorium d'Anglemont
■ 19h Exposition photos « Paris chinois » Lilas en Scène
■ 20h30 Les nains portent quoi Le Melting Potes
■ 20h30 « Les Demeiselles de Nankin » Lilas en Scène
■ 21h Bakos family Le Triton

DIMANCHE 10

■ 14h30 et 16h30 Cours public Le Samovar

VENREDI 15

■ 20h30 Rencontres du Samovar Le Samovar
■ 20h30 Cattle call Le Melting Potes
■ 20h45 Ⓞ Le Mur de l'équilibre, Pascal Rousseau TGC
■ 21h Hommage à Michel Graillier Le Triton

SAMEDI 16

■ 20h30 Rencontres du Samovar Le Samovar
■ 21h Joëlle Léandre / Vincent Courtois Le Triton

MARDI 19

■ 10h Ⓞ Petit cœur Lilas en Scène
■ 14h30 Ⓞ Ferme les yeux et regarde au loin TGC

MERCREDI 20

■ 10h et 15h Ⓞ Petit cœur Lilas en Scène
■ 19h « Congo River » Auditorium Anglemont

JEUDI 21

■ 21h Bruno Ruder / Jozef Dumoulin Le Triton

VENREDI 22

■ 19h et 21h Cours public Le Samovar
■ 19h30 Ⓞ « Nos p'tites chansons d'ici ou d'ailleurs » TGC
■ 20h30 La Bakos family Le Melting Potes
■ 21h B. Moussay / Otisto 23 / L. de Wilde Le Triton

SAMEDI 23

■ 16h Ⓞ Lecture et goûter Librairie Folies d'Encre
■ 20h30 Le piano qui chante Le Melting Potes
■ 21h Aline Piboule / Natasha Kudriskaya Le Triton

DIMANCHE 24

■ 11h et 14h Morceaux de clowns Le Samovar
■ 11h Berceuses d'Europe TGC
■ 14h30 Ⓞ C'est dimanche ! Espace Khiasma

LUNDI 25

■ Jusqu'au 24 avril Exposition Dédé Macchabée Espace Louise-Michel

MARDI 26

■ 19h Mardi musical Auditorium d'Anglemont
■ 20h Arméniens et Mongols Auditorium d'Anglemont

MERCREDI 27

■ 18h30 Vernissage Dédé Macchabée Espace Louise-Michel

JEUDI 28

■ 20h Musiques méditerranéennes Auditorium d'Anglemont
■ 21h Pic93#8 / Le Quang / Tallet / Whipple Le Triton

VENREDI 1ER MARS

■ 20h30 Jony McLoad Le Melting Potes
■ 21h Vicente Pradal / Herencia Le Triton

■ Concert ■ Spectacle, théâtre, danse
■ Lecture, conférence, rencontre ■ Expo Ⓞ Jeune public

Atelier théâtre du club des Hortensias

Un atelier théâtre amateur dynamique

Intervenant de l'association Pantinoise « Enjeux », ancien professeur de lettres, comédien et metteur en scène, Gérard Daniel a pris les rênes de l'atelier théâtre il y a dix ans. Il y enseigne la pratique théâtrale, le jeu de scène, le langage du corps, la parole, la capacité d'ouverture et le dépassement de soi. Rencontre.



Avec aujourd'hui treize femmes et trois hommes à son actif, et quinze ans d'expérience, la petite troupe amateur de l'atelier théâtre du Club des Hortensias, menée avec brio par Gérard Daniel, trouve son rythme de croisière.

Du lien social

« Certains sont là depuis dix ans, les autres viennent seulement d'arriver. C'est avant tout une démarche volontaire, la plupart n'ont jamais fait de théâtre, mais tous sont enthousiastes. » nous confie Gérard. Un même sentiment passionné anime nos seize comédiens et tous s'accordent à dire que Gérard leur apporte beaucoup par son savoir, sa psychologie, sa présence, son choix des personnages. Alors entre plaisir de jouer pour certains, vaincre sa timidité pour d'autres, sortir de la solitude, ou partager des moments conviviaux et enrichissants, chacun trouve sa voie. « C'est une deuxième vie qui commence, l'atelier théâtre créé du lien social, c'est un réel épanouisse-

ment et enrichissement à la fois culturel et personnel. Tous sont réceptifs, autonomes, ouverts et disponibles. C'est un vrai plaisir que de travailler ensemble, de les former. » assure le metteur en scène. Mais le théâtre demande aussi beaucoup de rigueur, de travail, d'humilité et de partage « Je dirige l'atelier durant six heures par semaine, mais il implique un travail personnel considérable et un réel investissement. » confirme Gérard.

Un travail assidu

La façon de travailler, en totale confiance, s'est peu à peu mise en place au sein de l'atelier. « Je propose une pièce en juin, je distribue les rôles, et chacun repart avec son rôle à apprendre pendant la trêve estivale. Souvent, chacun revient à l'automne avec le texte mémorisé. » s'enthousiasme Gérard. Auditorio rêvé, il ne tarit pas d'éloges sur son petit groupe. « Ce sont de belles personnes, généreuses, elles travaillent énormément, elles se voient en dehors

de l'atelier, répètent ensemble ». Après des adaptations de Shakespeare, Demarcy, Tardieu, Dubillard, Foissy, Gérard travaille des adaptations de textes d'auteurs secondaires. « En tant que professeur de lettres, j'aime manier la langue, la faire résonner. Cette année nous proposons "Gare à vous, un train peut en cacher un autre", une adap-

tation d'après "Les Pas Perdus" de l'auteure Denise Bonal ». Passages modifiés, répliques changées, Gérard adapte le texte selon les âges des comédiens, transforme un rôle d'homme en femme... « Notre objectif est de proposer un spectacle tonique, qui tienne la scène et dont nous pouvons tous être fiers » concluent-ils tous ensemble.

Alors même si cela reste du théâtre amateur, l'atelier peut se targuer de produire sur scène un spectacle de qualité. Un seul regret toutefois pour tous : que le spectacle ne soit joué que deux fois !

■ « Gare à vous, un train peut en cacher un autre »

Le nouveau spectacle de l'atelier théâtre du Club des Hortensias
Le 16 mars à 14h30 à l'auditorium de l'espace culturel d'Anglemont et le 14 mai à 19h30 au Théâtre du Garde-Chasse
Tél. : 01 48 46 42 55

ANI

L'association pour le développement de la langue et de la culture arméniennes organise une soirée projection-débat sur l'histoire arménienne animée par le mathématicien et historien Claude Mutafian. Mardi 26 février, à 20h30 Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont
Tél. : 01 49 93 05 24

TralaLILAS l'Air

Sous la direction d'un chef de chœur, TralaLILAS l'Air, groupe de chanteurs amateurs, travaille le chant à plusieurs voix a cappella ainsi que le jeu de scène. Objectif : présenter chaque année 2 à 3 concerts et créer tous les 2 ans un nouveau spectacle chanté comme « L'incroyable histoire du Garde-Chasse des Lilas » et « Ô Travail ». Aucune formation musicale préalable n'est requise, seule l'envie de chanter et jouer en groupe est indispensable ! Quelques places sont encore disponibles. Répétitions les lundis de 20h30 à 22h30 au Centre de loisirs des Lilas.

■ Renseignements :

06 89 81 95 15 ou
06 25 29 13 21 ou tralali
laslair@laposte.net

La Voix du Griot

■ Stages de contes animés par Esther Marty-Kouyaté
Pour enfants, les 16 et 17 février
Pour adultes les 23 et 24 février
116, bld Eugène-Decros
Tél. : 06 82 58 05 07.
■ Spectacle de conte « Moi, Sogolon, fille de Sogolon »
Avec Esther Marty-Kouyaté et le musicien Dramane Dembelé Les 8 et 9 février au Centre Mandapa 75013 Paris.

Les Lilas couleur neige

Sans atteindre les records de janvier 2010, un blanc manteau a néanmoins recouvert Les Lilas pendant quelques jours offrant une vision différente de notre ville.



Expression libre des groupes politiques du conseil municipal

Groupe des élus communistes

La pauvreté ? Ca n'existe pas ! Non, on ne tombe pas dans la pauvreté comme on tombe malade. Sur la décennie, non seulement le nombre de pauvres a augmenté, mais les inégalités ont explosé. Et il y a des raisons à cela. Les politiques publiques sous l'influence de la droite depuis 10 ans, avec une accélération encore plus nette à partir de 2007, n'ont pas eu comme objectif la résolution des problèmes et des situations des gens pauvres, mais ont au contraire stigmatisé ces derniers en les faisant passer pour des « assistés ». Les budgets qui participent de la lutte contre l'exclusion sociale ont été rognés alors que dans le même temps les cadeaux aux plus riches se sont multipliés. Depuis 1990 le pouvoir d'achat des minima sociaux stagne. Le RMI remplacé par le RSA, qui représentait 48,7% du SMIC en 1990, n'en pèse plus désormais que 43,7%. Mais un pauvre, qu'est-ce que c'est ? Au-delà des chiffres et des seuils, c'est une personne qui est obligée d'arbitrer entre des dépenses indispensables. C'est parce que ces arbitrages sont impossibles que les familles se tournent vers les associations caritatives et les départements dont les dépenses sociales ont presque triplé en dix ans pour compenser le désengagement de l'Etat. Une situation qui ne concerne pas uniquement la France, mais qu'on retrouve partout dans cette Europe où l'austérité et la baisse du « coût du travail » sont présentées comme l'horizon indispensable des politiques. Le travail ne coûte pas il produit des richesses ! Cette même Europe veut imposer la réduction des aides aux associations caritatives pendant que les patrons du CAC 40 voient leurs dividendes augmenter et qu'ils osent demander de couper 60 milliards dans les dépenses de l'Etat. Pour fabriquer combien de millions de pauvres en plus ? C'est inacceptable dans un pays où les richesses produites devraient faire l'objet d'une autre répartition, de même que le pouvoir et pour commencer dans l'entreprise. Prenons du pouvoir !

Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Claude LASNON - maires adjoints
Roland CASAGRANDE, Liliane GAUDUBOIS, Christine MADRELLE,
Gérard MESLIN - conseillers municipaux.

Groupe UDAC

Sabotage... pour une fois que je suis aimable avec le maire, eh bien voilà, le début de mon article de janvier a été saboté, il est incompréhensible, dans un amalgame avec celui de décembre qui n'est pas de mon fait. Alors du fait de qui ? Si ce n'est pas fait exprès, je me fais moine... Je demande donc excuses et réparation : qu'il soit redonné en intégralité en plus de celui-ci dans le magazine de février. Voilà qui est dit. Maintenant passons à la suite. Il paraît que nous sommes en crise ? Si vous aviez été invité(e) aux vœux du maire, vous vous seriez sans aucun doute aperçu que la crise, elle est ailleurs, mais pas chez nous. De l'autosatisfaction, des remerciements pendant dix minutes et un appel du pied (grandiose !) du maire à ses « amis de la gauche réunie » pour être réélu en 2014, ils en ont rougi, tellement ils se sont sentis beaux et mignons. La suite n'était pas mal non plus, le champagne coulant à flots, des toasts en pagaille... Ecoeuré, je suis parti et donc je n'ai pas vu les petits fours. Comme vous le voyez la crise est bien ailleurs, mais vos impôts étaient là, merci.

Georges AMZEL, conseiller municipal



Groupe des élus Verts

Le mariage pour tous, hétéros ou homos est déjà pratiqué dans différents pays d'Europe dont l'Espagne et le Portugal, pays très fervents par ailleurs ; alors que se passe-t'il au pays des droits de l'homme, pourquoi tant de haine, tant de peur en France ? Pour défendre un ordre familial dit naturel, voire religieux, sacralisé et largement idéalisé au regard de la réalité. Aujourd'hui un mariage sur deux fini par un divorce, un million d'enfants vivent dans une cellule recomposée et une famille sur cinq est monoparentale. On est loin du schéma traditionnel de la famille ! Le mariage pour tous, mariage civil, n'enlève aucun droit à chacun d'entre nous, au contraire il en crée pour mettre les droits de chacun à égalité selon sa situation et ses envies de vies. Le débat actuel rappelle clairement celui sur l'interdiction volontaire de grossesse (IVG) à l'époque qui fête ses 40 ans cette année, merci aux militantes de l'époque et à Madame Veil d'avoir tenu tête. Qu'il est dur de faire avancer les esprits pour que les gens puissent choisir leur vie en toute quiétude.

B. BERGERON-SIGWALD, I. OLIVIER-BARBREL, C. FALQUE, M.G. LENTAIGNE,
N. KARMOCHKINE, P. STOEBER, C. PAQUIS
Contact : 06 03 00 54 72 ou <http://leslilasecologie.over-blog.com>
Et tous les dimanches sur le marché des Lilas.

Groupe Ensemble pour Les Lilas

Le Président de la République et son gouvernement nous annoncent que le chômage baissera fin 2013. Certes, nous étions dans la période des vœux mais vivons-nous dans le même pays et avons nous le même quotidien ? Les économistes s'accordent pour dire que la France cumulera les problèmes en 2013 : risque de récession, aggravation du déficit commercial, explosion du chômage (surtout dans le bâtiment et les services) et incapacité de réduire le déficit. A défaut de diviser les français sur le mariage pour tous, la gauche aurait pu les rassembler sur le travail pour tous. Ne parlons pas du matraquage fiscal, de la hausse de la TVA (dans le bâtiment et la restauration pour l'instant !), de la baisse du taux du livret A et des nominations d'amis de la gauche au CSA et à l'Institut du monde arabe. Aux Lilas, " tout va bien et pour le mieux " dans la rétrospective d'une année aux Lilas. Pourquoi pas, mais les habitants sont confrontés aux rues sales, aux trous dans les trottoirs, aux squats et vente de drogue dans les halls, aux voitures brûlées, aux agressions violentes, à la permanence du Parti socialiste dégradée et ne parlons pas de la vétérinaire poignardée dans son cabinet. La Municipalité va nous répondre que c'est pareil dans les autres villes, que c'est la faute à pas de chance ! Nouveauté, ce ne sera pas la faute du gouvernement actuel (et oui, le changement est arrivé) mais de l'ancien. Il serait temps que la municipalité soit cohérente sur le développement des caméras de vidéoprotection. Elle devrait nous donner le bilan de son expérimentation, nous l'attendons. Nous souhaitons que des caméras soient implantées rue de Paris, quartier des sentes et à la place du métro, que les images soient visionnées en direct par la police municipale. Cela aurait permis en 2012, d'arrêter, mais surtout, d'identifier les auteurs d'agressions (vois à l'arrachée, etc) et surtout permettre aux Lilasiens de se sentir en sécurité dans leur ville.

C SYLVAIN ; F THOREAU ; C RINGUET ; JC DUPONT
« ensemblepourleslilas@yahoo.fr » et BP 80 LES LILAS 93261 CEDEX

La cantine en débat

Le 22 janvier, enseignants, parents d'élèves, personnels municipaux étaient conviés par la municipalité, à discuter des nouvelles orientations à donner à la restauration scolaire aux Lilas.



« Ces questions sont discutées tout au long de l'année, dans le cadre des "commissions menus". Mais tous les trois ans, lorsqu'approche le terme du marché de restauration scolaire, il est bon de prendre davantage de temps pour réfléchir ensemble aux orientations que nous entendons donner à la cantine dans notre ville » explique Lionel Benharous, maire-adjoint chargé de l'éducation. Une réunion riche, lors de laquelle chacun a pu exposer ses priorités, ses convictions, parfois divergentes. « Le défi est de taille, reprend l' élu, pour allier une exigence de qualité toujours plus grande et permettre ceux des familles modestes, de déjeuner à la cantine à un tarif accessible » (0,30 euro par repas aux Lilas). Une double nécessité qui doit aussi respecter une réglementation sans cesse plus contraignante.

Plusieurs pistes ont été évoquées : renforcer les exigences de qualité et de sécurité, tenir mieux compte des goûts des enfants, poursuivre l'effort en terme de développement durable (en continuant à proposer des produits « bio » mais aussi en introduisant des produits issus de l'agriculture « en conversion », du commerce équitable...), favoriser les produits de proximité, persévérer dans le choix d'encourager l'emploi « en insertion »... Et, à terme, aller vers la construction, en partenariat avec des villes voisines, d'une cuisine centrale permettant d'avoir une mainmise plus grande sur les repas servis.

Toutes ces propositions vont désormais être chiffrées et les discussions se poursuivre jusqu'au lancement du prochain marché, au mois de mars.

Prochain conseil municipal

mercredi 6 février,
à 19 h 30

Hôtel de Ville
Salle des mariages
et du conseil

La fibre optique et le très haut débit aux Lilas

Réunion d'information
le 26 mars à 18h30
Hôtel de Ville, salle des mariages
et du conseil
(cf article p.8)

Prochaines réunions des groupes d'action municipale de quartier

Thème : le budget communal

Quartier Decros-Convention

Judi 7 février - 19 h 30
Mairie des Lilas
Salle des mariages

Quartier Bruyères-Chassagnolle

Mardi 12 février - 19 h 30
Lilas en scène
23 bis, rue Chassagnolle

Quartier Sentes-Floréal

Judi 14 février - 19 h 30
Espace Louise-Michel
36-38, bld du Général Leclerc

Quartier Romain-Rolland

Mardi 19 février - 19 h 30
Mairie des Lilas
Salle des mariages

Quartier Charles-de-Gaulle

Judi 21 février - 19 h 30
Espace culturel d'Anglemont
35, place Charles de Gaulle

Quartier de l'Avenir

Mercredi 27 février - 19 h 30
Espace sportif de l'Avenir
5, bd Jean-Jaurès

Permanences de C. Bartolone et de M. Legrand

La permanence du Président de l'Assemblée Nationale, député de la circonscription, Claude Bartolone, a lieu le 4^{ème} vendredi de chaque mois. La prochaine se tiendra le 22 février 2013 de 16 heures à 19 heures. Prendre rendez-vous le jour même à partir de 8h30 au 01 43 62 82 02.



La conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 73 10, en mairie du Pré Saint-Gervais.



Emplois-services

Professeur expérimenté donne cours anglais, allemand, latin tous niveaux, examens, concours, conversation, cours de 40 mn pour enfants de 8 à 10 ans. Tél. : 01.56.63.08.52

JF sérieuse cherche heures de ménage, repassage, garde personnes âgées ou garde d'enfants. Tél. : 06 46 79 44 52 ou 01 79 63 37 46

Professeur certifiée et expérimentée donne cours d'anglais débutant au BTS + cours de français (spécialiste Bac) + non francophones. Tél. : 01 48 91 73 64

Dame sérieuse, avec expérience, cherche heures de ménage, repassage ou garde personnes âgées. Tél. : 06 15 93 41 22

Dame sérieuse cherche ménage et repassage. Tél. : 06 13 10 87 91

JF cherche emploi de ménage et repassage. Tél. : 06 38 98 73 93

Homme cherche travaux de peinture et bricolage, etc. devis gratuit, travail soigné. Tél. : 06 07 97 73 70

JF très dynamique cherche heures de ménage et repassage, garde d'enfants ou personnes âgées. Tél. : 06 13 14 90 87

Professeur certifiée d'anglais à la retraite (depuis 4 ans) donne cours d'anglais collège lycée, tarif modéré. Tél. : 06 03 74 54 28

Chanteuse, comédienne, spécialisée dans l'interprétation du répertoire de la chanson française donne des cours et coache enfants et adultes. Tél. : 06 70 99 86 42

Professeur certifiée donne cours particuliers d'anglais de la 6^{ème} à la terminale. Tél. : 06 11 75 19 55

JF cherche ménage, repassage, garde personnes âgées, courses...Tél. : 06 29 34 49 86

F cherche heures de ménage et repassage. Tél. : 06 86 67 36 27

Spécialiste du professorat de français (non francophones, tout niveau, français bac) donne cours particuliers + anglais tout niveau. Tél. : 01 48 91 73 64

Professionnel se charge de débarrasser caves, greniers, appartements, maisons, archives, déchets verts. Devis gratuit propose formule : débarras + rénovation (peinture, sol). Tél. : 06 60 51 64 07

JH sérieux propose aide + dépannage informatique à domicile sur PC et MA. Tél. : 06 85 23 16 40 ou 01 74 65 56 38. christian.trouillot@dbmail.com

Professeur d'université propose cours de droite et coaching pour baccalauréat séries ES et L. Tél. : 06 80 11 56 76

Artisan maçonnerie peinture carrelage isolation parquet faux plafond. Tél. : 06 77 26 51 78

Dame 60 ans recherche à garder personnes âgées, courses, sorties, soins etc. Tél. : 06 43 80 42 28

Gardes d'enfants

Assistante maternelle agréée et maman de 4 enfants, douce, sérieuse, très patiente et disponible depuis mi-décembre pour accueillir et accompagner vos enfants tout au long de la journée en étant attentive à leurs besoins. Tél. : 06 98 54 77 66

Femme avec expérience ayant des enfants cherche à garder des enfants la nuit de 18h à 7h du matin et le mercredi toute la journée et les weekends toute la journée (à son domicile). Tél. : 09 53 33 72 85

Bonnes affaires

A vendre 22 verres à pied (hauteur 16 cm) verre blanc, le lot 20€. Tél. : 01 48 44 22 00

Vends table basse en verre 2 plateaux, excellent état. Tél. : 06 17 94 00 33

Vends mobilier de style (1 coffre, lot de 8 chaises), 1 guéridon et miroir d'époque à restaurer, etc. prix à débattre. Tél. : 06 50 35 38 84

Vends poussette Graco cocoon (noir) + sac, prix 160€, vends matelas bébé dimension 70 x 140, prix 40€. Tél. : 07 60 65 40 13

Vends jupe de cocktail Linéa Raffaelli longue, bordure, taille 36-38, 400€. Tél. : 06 09 65 13 78

Vends disques vinyl 45 tours et 33 tours (années 55 à 90). Tél. : 06 15 75 71 67

Vends blousons de ski, chaises et fauteuils de bureau, 2 tables écolier année 50. Prix à débattre. Tél. : 06 18 07 39 09

Vends costume en velours noir fines côtes. Qualité française. A servi 1 fois (cérémonie) état neuf, veste 16 ans, pantalon 18 ans : 50€ l'ensemble à débattre. Tél. : 01 48 10 99 24 après 18h30.

Vends ¾ en cuir femme taille 46/48 très belle qualité, col rond, poches, coloris noir, 25€. Lot vêtements bébé 3 mois comprenant 2 tee shirt, 2 pyjamas, 7 pantalons, 2 blousons avec capuche, 3 paires de chaussettes, le tout en très bon état. Prix 10€. Tél. : 06 42 05 68 23

Vends 1 paire de baskets noires marque Le Coq Sportif pointure 43, état neuf et 1 paire de basket noires vernies homme pointure 45, état neuf, prix 15€ la paire. Tél. : 01 48 57 89 48

Encyclopédie « Les Sciences occultes et divinatoires » 8 volumes reliés 200€ la collection. Tél. : 06 82 09 70 58

Vends salle à manger en chêne massif : enfilade 4 portes + grande table monastère rectangulaire et 4 chaises : 250€, buffet de cuisine 2 corps (haut et bas) + table ronde le tout en pin massif + 4 chaises : 150€, un meuble de coin bois foncé style ancien, différents tableaux, dessin, un grand tableau moderne sur plaque de cuivre. Tél. : 06 75 74 60 10

Immobilier

Willy, seul, sérieux, serviable, sobre, non fumeur cherche petit studio ou chambre ou petit local en contrepartie de services divers – avec ou sans petit loyer – aux Lilas ou proche. Urgent. Ecrire à William Broie, 11 rue du 14 Juillet 93260 Les Lilas - pas de téléphone.

Loue studio 26 m² et balcon aux Lilas, plein centre 6^{ème} étage ascenseur, digicode, interphone, petite cuisine indépendante, pièce parquetée, salle de bains WC lavabo, cave. 720€ charges comprises. Libre le 1^{er} janvier. Tél. : 01 48 43 02 84

A 2 mn du métro, dans une maison particulière, 2 pièces attenantes réservées à une colocataire (chambre + bureau/dressing) donnant sur jardin arrière calme. Parties communes : cuisine équipée avec lave vaisselle, salle de bains, salon, jardin 2 wc, buanderie avec lave linge, sèche linge. Stationnement gratuit devant la maison. Garage couvert et fermé pour 2 roues. Loyer 700€ + charges. Disponible à partir d'avril 2013. Tél. : 06 10 49 18 34 ou jeanclaude@j-com-g.com

Loue parking – sous-sol – protégé (sécurisé) 50€ par mois. Tél. : 01 48 44 59 37

Cherche place de parking à louer, rue de Romainville, près du Parc Lucie-Aubrac. Tél. : 06 03 02 03 65.

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre courriel : _____

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers Lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de service ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

◀ À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de ville
93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique : Emploi/services
 Garde d'enfants Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto Animaux
Baby-sitting, cours particuliers :
consultez les annonces du Kiosque au
167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

Du 20 décembre 2012
au 21 janvier 2013

NAISSANCES

Saule LEPAGE GENUARDI
Nassim BOULSANE
Louis CHAVANON
Alice ABECERA
Mohamed NEFFATI
Paola NARVAEZ BARRERA
Adèle MARTIN
Samy NAIB
Mayssane CHETTAB
Elirone TOUITOU
Kelmogne BAPASSI-BE-PAMBO
Fatima NIAKATE
Yosra IDMBARK
Nicolas SYRITELLIS
Daya OUMOHAND
Elie BENISTI
Ezel TORO
Anaëlle PITAVY
Mélodie SPERONEL ONO
-dit-BIOT
Sasha TAPIA
Marie OBOLO MBOUDOU
AUGER
Nédrit MALJUSEVIC
Eva TUON

MARIAGES

Sidi TEMMAR et Amel
BENAOUCHA
Isaac MORALI et Mélanie
SAYADA
Prabakaran NAGALINGAM
et Shyalini WINSLOW
Hakim KASMI et Karima
TAMRABET
Ali AKPINAR et Elif AKBULUT

DÉCÈS

Christiane ADRIEN veuve BAETE
Claire GLAUSER veuve Ali
SALEH alias
Eliane DORAÏ épouse HALIMI
Evelyne
Lucie BARRET veuve LE BRETON
Lucie FERMON
Claude PUZIN
Nicole MARION veuve
CHEVRIAUT
Claude BALTUS épouse PIERRE

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau : 01 48 46 87 80
- Henri-Dunant : 01 43 60 86 00
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 43 60 86 00

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 41 63 13 18
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46
- Halte-jeux Dunant : 01 43 60 86 03
- RAM : 01 55 86 98 60

Sports

- Espace sportif de l'Avenir :
01 48 40 57 31
- Gymnase Jean-Jaurès :
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté :
01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports :
01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :
01 41 58 10 91
- Centre de santé :
01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :
01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement
durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique :
01 72 03 17 17

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

- **Cabinet infirmier (ex-Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.
- **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.
- **Cabinet M^{me} Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.
- **Cabinet Les Lilas blancs**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.
- **Cabinet Tuffier & Jamme**
Soins à domicile.
Tél. : 06 18 87 15 14.
- **Cabinet Amici-Fonant**
22, rue de Romainville.
Tél. : 06 69 06 18 09
ou 06 65 01 79 25.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

- **Pharmacie Cohen de Lara (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.
- **Pharmacie de la porte des Lilas (Paris 20^e)**
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 63 00.

Permanences RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit les lundis 11/02, 25/02, 11/03 et 25/03 de 20h à 22h en mairie (entrée par l'arrière de la mairie). Ces dates se substituent à celles indiquées par Infos Lilas le mois dernier. Tél. : 06 15 20 92 03 ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

- **Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans RV, 15 premières personnes).**
- **Conciliateur de justice : les lundis et mardis matin au tribunal d'instance de Pantin (41, rue Delizy). Prendre RV uniquement par écrit au tribunal.**
- **Point d'accès au droit, le jeudi de 14 h à 17 h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).**
- **Permanence de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) le 2^e mercredi du mois, de 9 h à 12 h sur RV au 01 41 58 10 91, au pôle social (193-195, rue de Paris).**

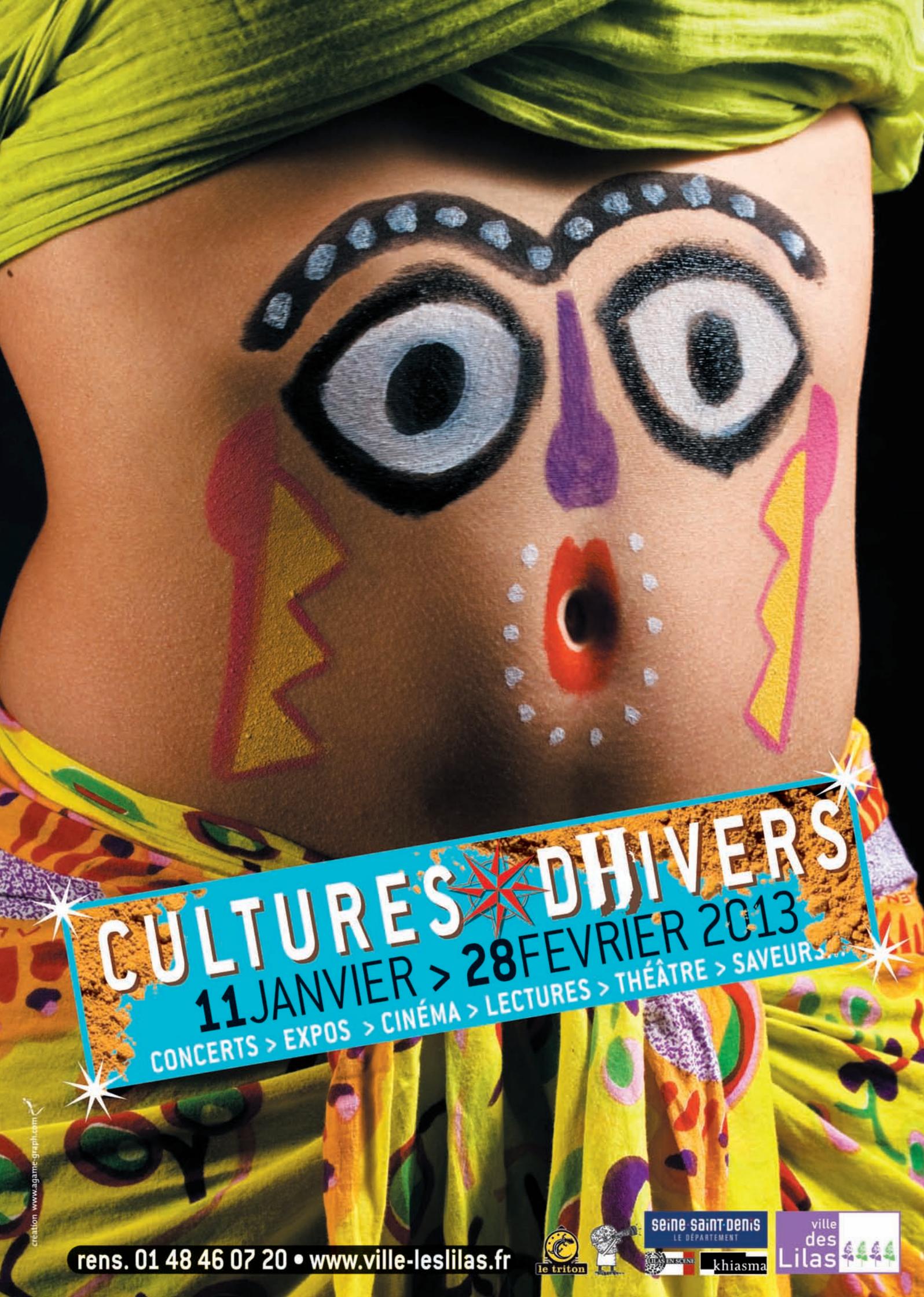
Permanence fiscale

Un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14 h à 16 h, en mairie.

INFOS LILAS

- Hôtel de ville - BP 76
93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
Internet : www.ville-lilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud
- Rédaction en chef : Christophe Lalo (christophelalo@leslilas.fr)
- Rédaction : Sylvie Prud'homme (sylvieprudhomme@leslilas.fr), Marc Godin
- Maquette : Pierre Renoux
- Photos : Elodie Ponsaud, Michael Barriera et Christophe Lalo.
- Imprimeur : Imprimerie RAS
- Dépôt légal : août 2002
- Imprimé à 14 200 exemplaires sur papier écologique.





CULTURES DHIVERS

11 JANVIER > 28 FEVRIER 2013

CONCERTS > EXPOS > CINÉMA > LECTURES > THÉÂTRE > SAVEURS...

creation www.agame-graph.com

rens. 01 48 46 07 20 • www.ville-leslilas.fr

